

Fondation internationale Jacques Loew

Notice historique

Le Religieux français **Jacques Loew** naquit le 31 août 1908 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; il décéda le 14 février 1999 à l'Abbaye cistercienne Notre-Dame de Bonne-Espérance (moniales trappistines), à Échourgnac, en Périgord (Dordogne), où il est enterré.

Après avoir été avocat au Barreau de Nice (Alpes-Maritimes), Jacques Loew se convertit en 1934, lors d'un séjour à la Chartreuse de La Valsainte (Fribourg/Suisse). Entrant chez les Dominicains, il fit profession religieuse dans l'Ordre des Frères Prêcheurs et fut ordonné prêtre en 1939. Prêtre-ouvrier en 1941, il travailla comme docker au port de Marseille (Bouches-du-Rhône). En 1946, il se vit confier la paroisse de La Cabucelle (banlieue de Marseille), puis celle de Port-de-Bouc (étang de Berre).

Par la suite, Jacques Loew fonda :

- en 1955, la **MOPP** (Mission Ouvrière saints Pierre-et-Paul), en tant que *Société de vie apostolique*, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), dont il devint le premier supérieur général, responsabilité qu'il assumait jusqu'en 1973 ;
- en 1969, l'**École de la Foi et des Ministères**, à Fribourg (Suisse), dont il fut le premier directeur, poste qu'il occupa jusqu'en 1981.

Sous forme d'internat pendant 2 ans, l'École de la Foi rayonna dans le monde depuis Fribourg de 1969 à 2006. Pendant 37 ans, elle forma 1898 disciples ressortissants de 75 pays. (Approximativement une moyenne de 50 étudiants par année).

Les **directeurs** successifs de l'École de la Foi à Fribourg furent :

- de 1969 à 1981, P. Jacques Loew, religieux prêtre (12 ans) ;
- de 1981 à 1991, M. Noël Aebischer, premier diacre permanent du diocèse L-G-F, en couple avec Josiane Aebischer-Annichini (10 ans) ;
- de 1991 à 2001, Sr Marie-Gabrielle Bérard, religieuse ursuline de Sion/Valais (10 ans) ;
- de 2001 à 2006, Abbé Claude Ducarroz, prêtre diocésain de Fribourg (5 ans).

Le samedi 24 juin 2006, lors d'une messe et d'une célébration liturgique à l'église, puis d'une fête à la salle paroissiale de St-Pierre à Fribourg, le témoin fut transmis à l'IFM (Institut romand de Formations aux Ministères) qui a également son siège à Fribourg.

Le support juridique de l'école était une fondation au sens du **Code civil suisse**, sous le nom de **Fondation École de la Foi et des Ministères**.

Après la fermeture de l'École de la foi de Fribourg, cette fondation n'avait plus sa raison d'être. Cependant, l'École avait des biens (archives, bibliothèque, matériel pédagogique, dossiers : bibliques, théologiques, liturgiques et philosophiques, ouvrages du fondateur, droits d'auteur, fonds pour la formation, fonds pour la mission, etc.).

D'où l'impérieuse nécessité de rédiger de 3 documents juridiques : les **Statuts**, le **Règlement intérieur**, les **Lignes directrices** qui vont dorénavant régir les diverses activités de la nouvelle Fondation. C'est pourquoi, non encore inscrite à l'époque au **Registre du Commerce**, il n'y a pas eu formellement *dissolution* de la Fondation École de la Foi et des Ministères et *création* de la Fondation Jacques Loew, mais *transformation* de l'une en l'autre.

Cet acte administratif fut accompli à Fribourg en 2 temps :

- le 11 novembre 2006, les membres du Conseil de Fondation de l'École de la Foi, convoqués à cet effet, approuvèrent les 3 textes juridiques ;
- le 27 janvier 2007, les membres du Conseil de la Fondation Jacques Loew, réunis également dans ce but, votèrent les 3 mêmes documents juridiques.

Appelée **Fondation Jacques Loew**, la nouvelle entité devint l'unique héritière de l'ex-Fondation École de la Foi, selon l'article 17 des statuts passés devant notaire et déposés en son étude.

La **Fondation internationale Jacques Loew** est forte de **9 membres : 4 délégués et 5 cooptés**. Les 4 délégués (de l'évêque de Fribourg et des 3 Associations nationales : Belgique, France, Suisse) cooptent 5 autres membres représentatifs de la « famille » Jacques Loew : Ordre des Prêcheurs, MOPP, École de la Foi, Anciens disciples et professeurs, Groupes bibliques, Associations d'Amis, etc.

Le **Conseil de fondation** tient 2 séances ordinaires par an, l'une en automne (dans le courant du mois de novembre) et l'autre au printemps (au cours du mois de mars).

Entre les séances plénières du Conseil, son **Bureau** (formé du président, du vice-président et du trésorier) gère les affaires courantes.

Fidèle aux préoccupations de son fondateur, l'**activité** de la Fondation demeure **la formation de laïcs en Église** selon les 3 axes chers à Jacques Loew : l'Amérique latine, l'Afrique, l'Europe de l'Est. Aujourd'hui : Curitiba au Brésil, Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, Wrocław en Pologne.

Toujours préoccupé par l'étude de la Parole de Dieu, le Conseil de fondation, avec le soutien des Associations nationales, organise régulièrement en Europe francophone des **Sessions bibliques internationales (SBI)**.

P. Claude Ducarroz, dernier directeur de l'école et délégué de l'évêque du lieu devint le premier président de la nouvelle fondation. Il exerça cette **présidence** pendant 12 ans (de 2007 à 2018), c'est-à-dire durant 4 mandats de 3 ans.

En 2019, le Conseil de fondation confia sa présidence au délégué de l'Association suisse, M. André Gachet - de Genève mais domicilié à Fribourg - qui assume présentement ce mandat, après avoir remis la présidence de l'ASAL.

Les **mandats** du Conseil sont de 3 ans renouvelables ; ils courent selon l'année civile du 1 janvier au 31 décembre.

André Gachet